

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 9 DECEMBRE 2021 à 18h00

Date de convocation : 2 décembre 2021

Délibération
N°C2021_276

Membres en exercice :	77
Votants :	67
Suffrages exprimés :	67
Pour :	67
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETARE DE SEANCE : HERAS Guillaume

PRESENTS : ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; BRAINEZ Marie-Ange ; BREHON Bruno ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LETEISSIER Gérard, LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; POCIELLO Jacques ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; LAPALU Christian ; MALQUIER Bertrand ; RIO Jean-Louis ;

EXCUSES : BASTIE Yves ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; PINET Marie-Christine ; RIVEL Jean-Luc ; ROGER-MATEILLE Séverine

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (délibération C2021_241) ; ALDEBERT Didier (délibération C2021_272) ; ALVAREZ Jean-Michel (délibération C2021_272) ; BELART Xavier (délibération C2021_272) ; COUSIN Sylvie (délibération C2021_272) ; HERAS délibération C2021_272) ; HERNANDEZ Joël (délibérations C2021_243 et C2021_270) ; JULES Jean-Claude (délibération C2021_272) ; LAPALU Christian (délibérations C2021_270 et C2021_272) ; MALQUIER Bertrand (délibérations C2021_243, C2021_270 et C2021_272) ; PY Michel (délibérations C2021_243, C2021_270 et C2021_272) ; RIO Jean-Louis (délibération C2021_241)

EXCUSES AVEC PROCURATION : BOUISSET Cyrielle ; CALMON Julien ; CODORNIU Didier ; COURREGES Jean-Pierre ; FAURAN Jean-Paul ; MARTIN Henri ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; RAPINAT Evelyne ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; THIVENT Viviane ; VERGNES Magali ; VICO Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (de la délibération C2021_227 à C2021_240 et à partir de la délibération C2021_242) ; COUSIN Sylvie (de la délibération C2021_227 à C2021_271 et à partir de la délibération C2021_273) ; JULES Jean-Claude (de la délibération C2021_227 à C2021_271 et à partir de la délibération C2021_273) ; MALQUIER Bertrand (jusqu'à la délibération C2021_235) ; PY Michel (de la délibération C2021_227 à C2021_242, de la délibération C2021_244 à C2021_269, la délibération C2021_271 et à partir de la délibération C2021_273)

Nomenclature Etat : Finances locales – Interventions économiques

OBJET : POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE - Convention de mandat avec l'opérateur KEETIZ pour la création d'un fonds destiné à conforter le commerce local et générer du pouvoir d'achat pour les habitants du territoire

N°C2021_276 (2)

Le Grand Narbonne déploie une nouvelle fois cette solution afin d'accroître le pouvoir d'achat des habitants de notre territoire en faveur des commerces de proximité, par la mise en place et le suivi d'un dispositif de versement d'une aide de 50 000€ à destination des consommateurs.

KEETIZ a une application de CASH BACK grand public qu'elle a su adapter à notre collectivité suite à l'attribution d'un marché public d'innovation lancé pendant la crise de la COVID.

Après deux expériences positives menées en 2020 et un fort impact dans les médias, il est proposé de signer une nouvelle convention avec l'opérateur KEETIZ, en application de l'article L1611-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur laquelle le Grand Narbonne donne mandat au titulaire du marché, pour gérer le versement de la dotation susvisée plafonnée à 50 000€, dans les conditions précisées dans la convention ci-annexée.

Keetiz agira au nom et pour le compte du Grand Narbonne dans les conditions définies au présent mandat.

Au titre de sa mission et en vertu du mandat qui lui est confié, la société Keetiz est habilitée à réaliser les opérations suivantes :

- Suivi et gestion du cash back dans la limite de 50 000€ de cagnottage
- Produire des comptes rendus détaillés hebdomadaires afin de pouvoir évaluer l'impact de l'opération dans les commerces du territoire

Dans le prolongement des 2 opérations KEETIZ déjà menées, dans le cadre de la structuration imminente de sa Politique Commerciale Territoriale, le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération est en capacité de mobiliser cette somme immédiatement, conforme au principe de subsidiarité et répondant aux exigences de protection des intérêts économiques et sociaux.

Le Grand Narbonne se réserve le choix de faire appel à Keetiz pour la prestation d'un « plan d'activation Commerçants » avec une opération de publipostage, sous réserve d'un budget jugé acceptable par le GRAND NARBONNE.

A l'unanimité, le Conseil décide :

- D'étendre la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » à la création d'une dotation de 50 000€ pour la solution de cash back ci-dessus analysée ;
- D'autoriser Monsieur le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, ou son représentant, à signer tout document de type administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération. et notamment la convention de mandat.

Pièce jointe à la délibération :

Convention de mandat

N°C2021_276 (3)

Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture

le : 15/12/2021
et de sa publication
le : 15/12/2021

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

